

« Forêt méditerranéenne » en Corse

par Claudine VIGNERON*

Soixante cinq participants ont répondu à l'invitation de l'Association à ses membres pour effectuer une tournée en Corse les 20, 21 et 22 avril 1985. Pour beaucoup d'entre eux, ce voyage permit de prendre un premier contact avec l'Île de Beauté et le programme, judicieusement établi par les locaux, montra les principales caractéristiques de la forêt et de son environnement.

Nous avons été très agréablement accueillis par les élus et les services locaux : M. Olivieri, adjoint au maire de Porto-Vecchio, au nom de M. Jean-Paul de Rocca-Serra, maire, retenu au Conseil régional dont il est le président, MM. Grimaldi, Giaschi et Manfredi, membres du Conseil d'administration du Centre régional de la propriété forestière, M. Nicoli, président du C.E.T.E.F. de Porto-Vecchio, M. Cerutti, directeur régional de l'Office national des forêts, — MM. Amandier, expert forestier et Caramelle, ingénieur à la Direction départementale de l'agriculture et de la forêt de Corse sud ont assuré les commentaires dans chacun des deux cars tout au long de ces deux journées.

Arrivé le samedi soir, le groupe eut un premier entretien avec les 3 administrateurs du C.R.P.F. et était à pied d'œuvre le dimanche matin pour commencer la tournée à 7 heures : le programme chargé et les distances assez longues de ces deux journées ont imposé un lever matinal et un coucher tardif.

* **Claudine VIGNERON**
Ingénieur civil des Forêts
Directeur Adjoint
du Centre régional
de la propriété forestière
du Languedoc-Roussillon,
378, rue de la Galéra
— Z.O.L.A.D.
34 100 Montpellier

Première journée

Au départ d'Ajaccio, le trajet commençait par la traversée de la région de la vallée du Taravo par le col Saint Georges. Cette région, bien particulière en Corse, ne connaît pas les feux pastoraux et présente un aspect bocager. L'élevage assure tant bien que mal l'entretien des prairies délimitées par des haies de chêne vert ou de chêne-liège; des bouquetaux, voire des petites forêts, complètent le paysage. C'est cet aspect original de la Corse encore intacte qui fut la première et la dernière image sur la route du retour le lendemain soir.

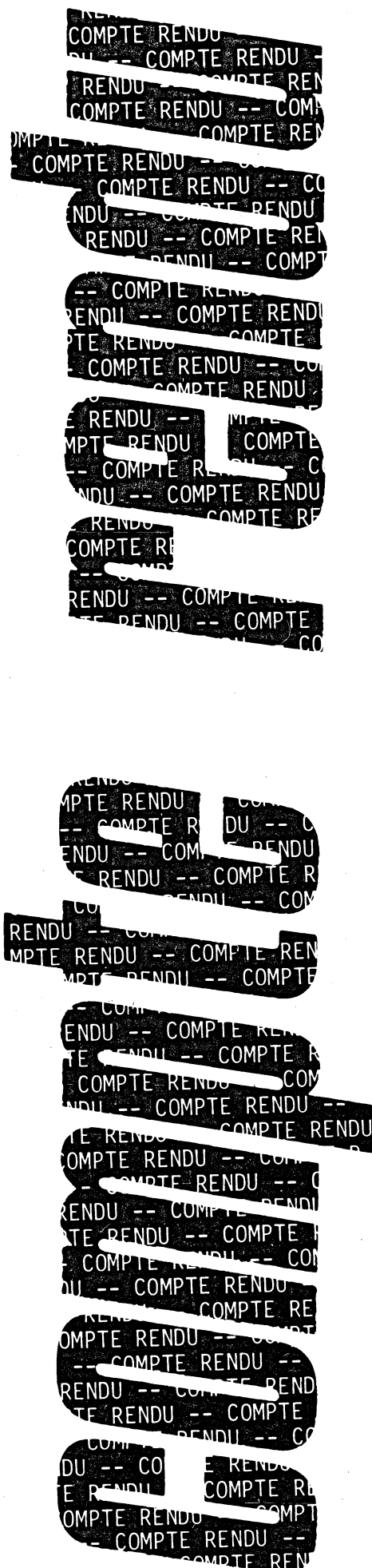
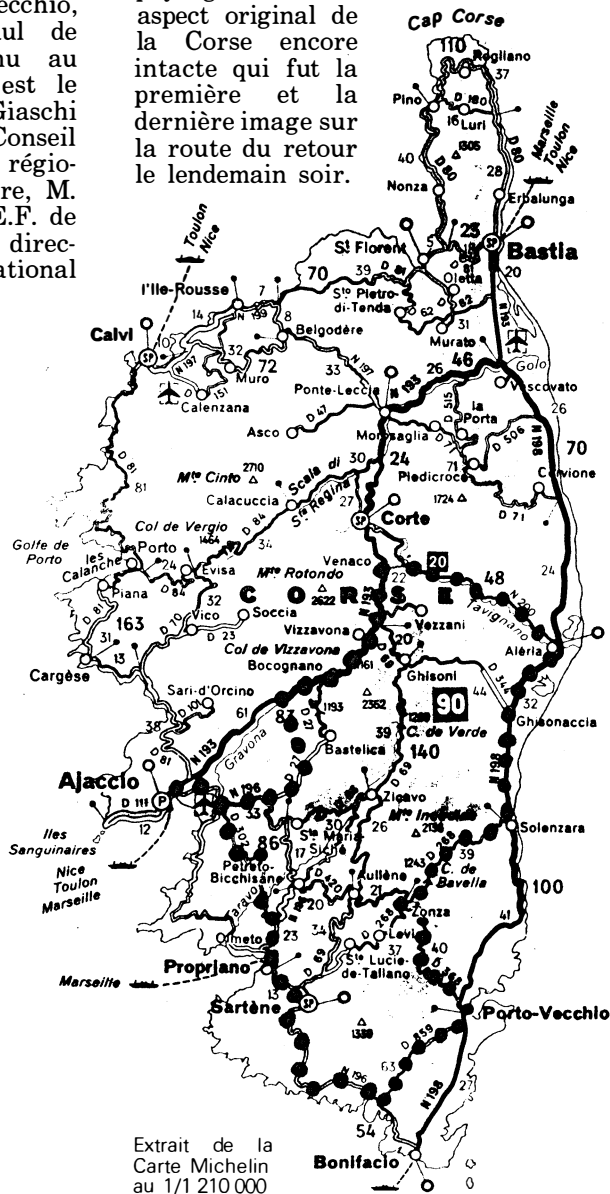




Photo 1. La futaie sur souche de chêne vert. Forêt communale de Casalabriva. Photo J.B.

Le premier arrêt, en forêt communale de Casalabriva, avait pour thème l'amélioration des taillis de chêne vert, dans le cadre du programme d'aide à la reconstitution de la forêt méditerranéenne par le F.E.O.G.A. Le chêne vert couvre 74 000 hectares environ en Corse, dont 28 500 hectares en futaie et 45 000 en taillis. La forêt soumise, essentiellement en altitude comme nous le verrons par la suite, n'en compte que 12 000 hectares, le reste se trouvant en propriété non soumise au régime forestier. Cette forêt communale de 800 hectares est remarquable par le fait que le taillis d'une très belle venue n'a pas été parcouru par le feu depuis fort longtemps. Les chênes verts de taille respectable ont peu à peu étouffé le sous-bois, en particulier les arbousiers en quantité non négligeable. Ainsi, le peuplement présente dans les meilleurs endroits l'aspect d'une futaie sur souche, avec des tiges plus que centenaires. Quels objectifs retenir pour cette forêt en cours d'aménagement, en dehors des 4 km de piste, préalable à cette gestion ?

— la production de bois de chauffage au prix de 50 fr./m³ sur pied environ dans cette région, n'est pas à écarter, d'autant qu'un taillis de cet âge devrait encore rejeter de souche;

— l'éclaircie du taillis vieilli passé en futaie sur souche, encore

appelée « balivage », est à réserver aux plus beaux peuplements; les connaissances sylvicoles, éprouvées pour d'autres essences, manquent de références pour le chêne vert. Toutefois, une coupe prudente ne peut a priori pas nuire au peuplement;

— la substitution d'essence dans les peuplements de moindre qualité, avec le châtaignier, le merisier, le cèdre et le pin laricio.

Ces trois objectifs ont été retenus pour cette forêt communale.

Le trajet reprenait par Olmetto, Propriano, Sartène et montrait un paysage fort beau, mais balafé en bien des endroits par les incendies. Le maquis règne, mais pour combien de temps encore avant le rocher ?

Puis c'est la plaine côtière pour atteindre Porto-Vecchio où le groupe est reçu par M. Olivieri, adjoint au Maire, qui nous dit tous les espoirs que nourrit la région de Porto-Vecchio dans la reprise de la filière-liège : remise en état de la suberaie, traitement du liège.

C'est précisément un exemple de rénovation de suberaie qui fut l'objet du deuxième arrêt près d'Arragio dans la propriété de M. Nicoli, président du C.E.T.E.F. de Porto-Vecchio. M. Nicoli, avec MM. Amandier et Joliclerc, nous montra un débroussaillage effectué par le « Scorpion », tracteur débroussailleur pouvant récupérer le broyat sur lequel beaucoup d'espoirs se fondent pour la remise en état de peuplements tels que cette suberaie : pente faible, arbres peu denses. On songe à l'élevage pour l'entretien, qui présente des avantages sur les plans écologique et social.

Le point sur la situation de la suberaie en Corse (qui représente près de 10 000 hectares, dont les trois quarts dans la région de

Porto-Vecchio) et sur la filière-liège est exposé par MM. Amandier et Joliclerc dans une note distribuée aux participants.

Après la visite de la suberaie et le repas à l'ombre des chênes-liège, M. Nicoli ayant accueilli de façon très sympathique le groupe, c'est l'ascension vers la forêt domaniale de l'Ospedale, aux environs de 1 000 m d'altitude.

M. François Cerutti, Directeur régional de l'O.N.F., qui, tout au long de ces deux jours, accompagna le groupe, fit la présentation de la forêt domaniale et exposa le choix des objectifs, les aménagements, les contraintes.

Plutôt que de reprendre chaque arrêt, mieux vaut ici faire la synthèse des propos de M. Cerutti et des discussions avec le groupe qui en découlèrent.

La forêt domaniale, délimitée au siècle dernier, se trouve essentiellement en altitude, en zone productive, et dans une certaine mesure moins sensible aux incendies. Ayant été épargnée par le pâturage intensif et surtout par les feux, cette forêt s'orientait vers une futaie régulière à base de pin laricio et de pin maritime. Pour répondre à des directives parisiennes, le Service forestier entreprit une conversion en futaie jardinée au début du siècle, en pratiquant des trouées de régénération. Le résultat en fut que des essences d'ombre, le hêtre essentiellement, furent favorisées par cette opération.

Puis vint une longue période de sous-exploitation, si bien qu'à ce jour l'Office doit faire face au renouvellement des aménagements pour assurer la régénération en tenant compte de l'âge des peuplements dont certains vieillissent (pin maritime essentiellement).

Depuis ces dix dernières années, un gros effort de desserte fut en-



Photo 2. L'aspect de la suberaie après le débroussaillage. Porto-Vecchio.

Photo J.B.



Photo 3. En forêt domaniale de l'Ospe-
dale. Photo J.B.

trepris pour autoriser les travaux d'exploitation, de régénération et d'entretien.

La régénération des peuplements pose le problème du choix des essences. Le pin laricio, essence noble de la Corse par excellence, sera préféré au pin maritime qui d'ailleurs avait été favorisé par le pâturage et les incendies. Le pin maritime, qui s'impose toutefois par sa vigueur à se régénérer, présente plusieurs inconvénients vis-à-vis du laricio : bois de moins grande qualité, moins grande longévité et, surtout, sous-étage abondant, offrant plus de risques d'incendies.

Partout où c'est possible dans la zone de contact des aires écologiques de ces deux essences — entre 900 et 1 200 m d'altitude pour simplifier — le pin laricio se verra favorisé aux dépens du pin maritime; dans les altitudes supérieures, le sapin pectiné, autre essence locale mais d'extension réduite, sera également privilégié. Le hêtre, quant à lui, aura un rôle important à jouer en tant qu'essence accompagnatrice du pin laricio et du sapin, d'autant que le pâturage n'exerce plus une pression considérable. La visite de la forêt de Vizzavona, le lendemain, offrit une image de l'idéal à poursuivre : une

futaie de pin laricio remarquable, avec une hêtraie en sous-étage, de grande qualité également. En forêt de l'Ospedale, le pin laricio et le pin maritime sont en mélange, mais le pin maritime subsiste seul quand l'altitude diminue. Des essais de débroussaillage furent d'ailleurs présentés dans une futaie de pin maritime qui a souffert du manque d'éclaircies.

M. Cerutti attira l'attention du groupe sur plusieurs points précis :

- la forêt domaniale corse est trop souvent associée à la forêt méditerranéenne plus basse, plus fragile. C'est une forêt productive qui a aujourd'hui besoin d'un certain nombre d'investissements qu'elle ne reçoit pas toujours en suffisance précisément parce que les crédits sont affectés aux forêts actuellement non productives. Ce point délicat de répartition des aides donna d'ailleurs lieu à un échange de points de vue à l'intérieur du groupe, qui touche d'ailleurs le fondement-même de la politique d'aide à la forêt non productive. Faut-il continuer ou non à travailler en forêt peu productive ? La question est loin de trouver une réponse définitive.

- la forêt domaniale corse présente des peuplements remarquables grâce en partie au fait qu'elle connut une longue période de repos : peu de pâturages, pas d'incendies, pas de surexploitation. Bien que certaines coupes d'amélioration aient fait défaut, les peuplements finaux que nous avons sous les yeux doivent être régénérés dans un laps de temps relativement court, en particulier pour le pin maritime peu longévif;

- il n'existe pas en Corse les scieries et entreprises de deuxième transformation pour mettre en valeur ces bois d'excellente qualité.

La forêt corse souffre donc de son insularité qui aggrave le manque de débouchés que l'on peut déplorer dans les autres régions du sud-est.

- l'ouverture des routes forestières, indispensable à la mise en valeur, peut provoquer des réactions de rejet de la part de la population. Il faut toutefois noter que la forêt domaniale présente beaucoup moins de risques d'incendies et n'a pas à déplorer d'excès de pâturage.

En définitive, malgré quelques inconvénients, cette forêt remarquable a présenté bien des aspects de paradis forestier, en particulier aux yeux des participants en provenance des zones difficiles de la partie méditerranéenne du continent.

Deuxième journée

Après la nuit passée à Zonza, le lundi débuta par la traversée de la forêt de pins laricio de crête au col de Bavella et par la descente sur la plaine orientale pour rejoindre plus rapidement Venaco par la Vallée du Tavignano. Au passage, l'on put observer les plantations d'eucalyptus non touchées par le gel et de filaos importés de l'île de Madagascar.

A Venaco, M. Cazanova, agent pastoraliste du Parc national régional de la Corse présenta une expérience en vraie grandeur d'amélioration pastorale sans labour (A.P.S.L.)

La région du Vénacais, où la culture des céréales a été abandonnée vers 1920, a été gagnée par le maquis à prédominance de cistaie. Les feux, d'origine pastorale,



Photo 4. Les pins Laricio da Bavella

Photo J.B.

font de grands ravages. Ainsi, par exemple, en vingt ans, le territoire communal de Venaco a été au moins une fois parcouru par le feu, et la moitié au moins deux fois !

Pour trouver une alternative au feu une méthode de mise en valeur pastorale, mise au point par le C.E.P.E. L. Emberger, a été expérimentée à partir de 1974 dans la vallée du Golo par M. Michel Etienne. Au vu des résultats très encourageants, la technique a été développée en vraie grandeur à Venaco avec M. Cazanova qui nous expliqua les principes et les résultats de l'amélioration pastorale sans labour.

Le premier travail consiste à recenser des terrains susceptibles d'amélioration, sur le plan technique; les cartes « éléments pour un zonage agrosylvopastoral de la Corse » (1) apportent une première réponse. Reste le problème foncier, particulièrement aigu étant donné que beaucoup de propriétaires n'habitent pas sur place et que les indivisions sont fréquentes. Cet inventaire a duré un an dans la « micro-région » du Vénacais.

Les travaux de mise en valeur sont alors les suivants :

— ouverture du maquis par broyage de la végétation avec maintien des arbres existants;

— fertilisation de correction des carences du sol sous forme d'ammonitrates et de phosphates qui active la décomposition de la matière végétale broyée et favorise la repousse rapide d'une couverture herbacée dont le cheptel profite immédiatement;

— entretien et amélioration du parcours qui sont assurés en

grande partie par les animaux eux-mêmes. Pour cela, une bonne gestion du pâturage est nécessaire :

- charge adaptée à la production fourragère;
- utilisation du parcours à des périodes bien définies en fonction de la phénologie des espèces;
- contrôle des refus.

Cette bonne gestion, pilier de l'amélioration pastorale, demande obligatoirement que les parcelles traitées soient clôturées et divisées en sous-parcelles de façon à contrôler la charge instantanée. Elle est, d'autre part, facilitée par le pâturage successif de troupeaux complémentaires : caprins/bovins ou ovins/bovins.

Les résultats obtenus concernant l'évolution de la végétation, des points de vue quantitatif et qualitatif, sont les suivants :

— L'installation de la végétation après le broyage est extrêmement rapide : trois mois sont suffisants pour que le recouvrement global atteigne 79 à 98 %. L'effet de la fertilisation azotée est déterminant.

— Il semblerait que le développement de la strate herbacée, après broyage, soit plus lent dans les maquis à bruyères que dans les autres formations : cistaies, maquis à arbousiers (Effets inhibiteurs des substances phénoliques dans les racines ou le broyat de bruyères arborescentes sur la germination des autres plantes ?).

— le ciste ne rejette pas et se réimplante légèrement par germination (jusqu'à 30 %). Il est définitivement éliminé par deux broyages espacés d'un an ! Ce résultat spectaculaire est à mettre en regard de la technique du feu pastoral qui, au contraire, favorise le ciste.



Photo 6. Sans la clôture, le contrôle de la charge n'est pas possible.

Photo J.B.

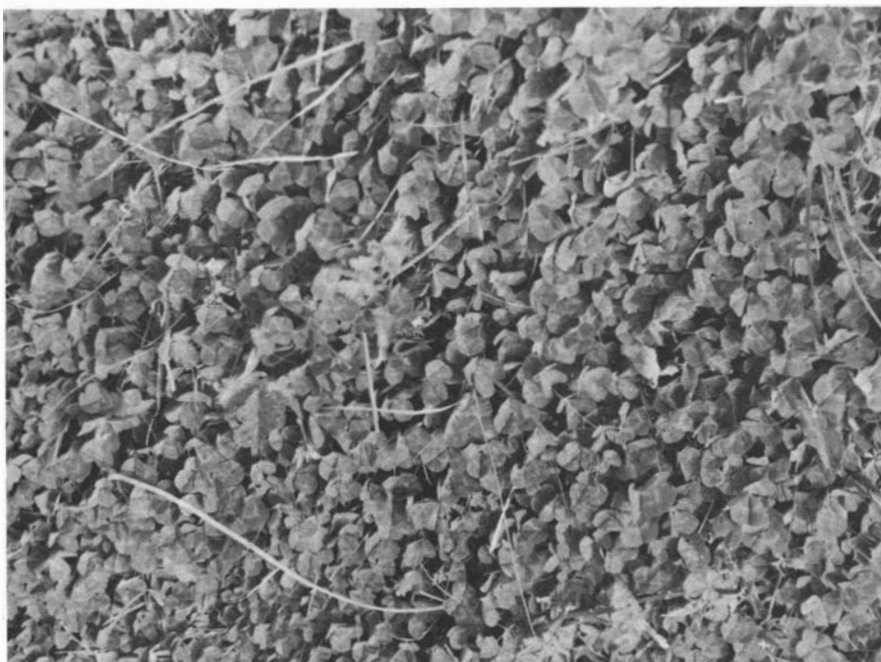


Photo 5. Le trèfle souterrain à Venaco

Photo J.B.

— La bruyère rejette de souche, mais les repousses sont broutées par les animaux et elle s'élimine ainsi petit à petit.

— Les petites légumineuses annuelles médiocres s'installent très rapidement, se maintiennent pendant deux ans, puis se raréfient.

Le trèfle souterrain d'excellente qualité s'installe plus difficilement, mais se maintient à un niveau plus élevé (15 à 30 % de recouvrement).

— Pour les graminées, on remarque la colonisation importante de *Vulpia myuros* (petite espèce

(1) Cf. Forêt méditerranéenne, t. IV, n° 1, 1982.

annuelle à épiaison très précoce qui n'est plus pâturée dès qu'elle est en épi).

— La progression lente du Dactyle et du Brachypode rameux qui atteignent 25 % de recouvrement environ;

— l'apparition de la Houlque laineuse qui traduit bien l'amélioration des conditions édaphiques et de l'alimentation en eau.

— la production fourragère est multipliée par 4,5 au bout de deux ans, et par trois au bout de trois ans, le maintien de la qualité du pâturage dépendant de la maîtrise du pacage.

En conclusion, cette amélioration pastorale, subventionnée à 80 % coûte aux environs de 6 000 francs/ha (broyage initial et d'entretien, clôture, fertilisation). L'éleveur doit ensuite prendre en charge le broyage des zones de refus et une fertilisation tous les deux ans.

Une vingtaine d'hectares ont été ainsi améliorés sur les 600 hectares potentiels. Il faut toutefois noter les difficultés foncières. L'idéal serait que l'agriculteur soit propriétaire du foncier. La S.O.M.I.V.A.C. a mis au point une convention pluriannuelle qui autorise le propriétaire à récupérer le terrain au bout de 6 ans; c'est une amélioration de la vente annuelle de l'herbe qui apporte moins de contraintes juridiques que le fermage. La pression touristique peut concurrencer l'élevage, une fois les terrains remis en valeur (paysage de pré-bois de grande qualité).

Après le déjeuner dans la magnifique forêt domaniale de Vizzavone sous la hêtraie, et non loin

des pins laricios, les cars s'engagèrent sur une piste forestière scabreuse pour visiter l'aménagement du col de Scalella sur la commune de Tavera.

Messieurs Caramelle et Amandier présentèrent le chantier de reboisement communal sur une estive située entre 1 200 et 1 600 mètres. La végétation existante consistait en un petit maquis d'altitude (genêt, genévrier, bruyère) ou une lande herbacée. Les essences forestières existantes sont le pin laricio, le pin maritime, l'if, le hêtre, le sorbier à feuilles tronquées et l'érable duret. La pluviométrie se situe entre 1 300 et 1 600 mm. Le sol, de type brun, avec dominante sable-limon sur arène granitique, est de profondeur variable (0,30 à 1 mètre).

On se trouve en présence d'un élevage extensif de très nombreux animaux (bovins, ovins, porcins) entraînant une dégradation de l'estive et ne contrôlant toutefois pas l'envahissement des pâtures par le maquis (risque de feu pastoral comme remède).

Le présent chantier a donc pour triple but de limiter la dégradation de l'estive (due en grande part aux porcins), d'améliorer ces terrains en créant une ressource pour la commune tout en préservant les intérêts des utilisateurs pastoraux.

Au préalable, une carte écologique témoignant de l'activité biologique globale du sol et du type de végétation (ligneuse ou herbacée) a été élaborée par M. Amandier selon une méthode mise au point au C.E.P.E. L. Emberger (2).

L'activité biologique globale du sol est décrite selon une échelle à 7 niveaux : absence de sol, zone



Photo 7. La hêtraie de Vizzavona.

Photo C. VIGNERON

rocheuse, sol superficiel, sol d'épaisseur moyenne, sol profond et frais, sol humide. La végétation est représentée selon un code colorié, les ligneux en couleur foncée, les herbacées en couleur claire.

Cette carte phytoécologique a été très utile pour décider du choix de la nature des travaux et des essences de reboisement. Dans les zones fortement emmaquisées, à faible fréquentation pastorale : boisement dense avec clôture périphérique. Dans les zones peu ou pas emmaquisées : boisement à faible densité (100 tiges/ha) associé à un nettoyage mécanisé ou manuel.

Le chantier a été réalisé en trois tranches de la fin 1981 à 1984 pour un montant total de 3 388 100 francs, subventionné à 50 % par le F.E.O.G.A., à 40 % par l'État et à 10 % par la Région.

Ont été ouverts 10,3 km de piste, créés trois points d'eau et reboisés 160 hectares (27 hectares en boisement dense, 133 hectares en boisement lâche).

La grande originalité de ce chantier réside en la technique du



Photo 8. La bergerie du col de Scalella. Au second plan, on aperçoit le travail du sol en courbes de niveau.

Photo J.B.

(2) Cf. Thèse de doc. ing. de L. Amandier.

boisement lâche qui, pour autoriser le pâturage, a nécessité la mise en place de protections des hautes tiges par des manchons grillagés individuels. Un paillage plastique, une fertilisation (15-15-05 NPK) et par endroit, la mise en place de pastilles de produit hydrorétenteur complètent ce dispositif de plantation au potet travaillé, à la tarière mécanique portative (diamètre de 0,35 m de profondeur travaillée de 0,25 à 0,50 m ce qui est insuffisant) ou à l'explosif.

Dans les boisements denses, il y eut ouverture de gradins forestiers de 3 mètres de large espacés de 5 mètres (2 000 m/ha théorique) avec passage du ripper au centre à 0,60 m de profondeur. Les parcelles de boisement dense sont protégées par des clôtures en grillage à moutons et barbelé.

Les essences utilisées pour le reboisement ont été choisies en fonction des possibilités écologiques et dans le but à moyen terme d'offrir un intérêt agricole, et à long terme de produire du bois d'œuvre (Tableau I).

Au bout de la 1ère année, les taux de reprise étaient jugés satisfaisants, allant de 86 % pour le tilleul à 99 % pour le merisier, l'aulne.

Le liquidambar fait toutefois exception, ayant gelé à la plantation. Le recépage a été nécessaire.

La croissance est indiquée dans le tableau II.

Tableau II
Croissance des plantations.

ESSENCE	CROISSANCE LA 1ère ANNEE	
	B.D.	B.L.
- Merisier	59,10 cm.	42,1 cm.
- Aulne cordé	31,50 cm.	
- Erable sycomore	20,9 cm.	20,1 cm.
- Tulipier		17,8 cm.
- Cormier		41,0 cm.

Des travaux de débroussaillage, d'entretien, de surveillance et remise en place des liens d'étoffe en fonction de la croissance des plants, de taille de formation et d'élevage, de maintien en état de protection contre le bétail, vont à présent se poursuivre.

On peut toutefois s'attendre à une réussite de ce reboisement, en particulier des merisiers particulièrement bien-venants. Le suivi de la plantation lâche à densité définitive, qui à l'hectare revient au même prix qu'une plantation « classique », sera des plus intéressants.

Les plantations à faible densité font l'objet de réflexions chez beaucoup de forestiers. Elles ont

Tableau I
Nombre d'arbres plantés par espèce et évaluation de leur intérêt.

NOM	QUANTITES		INTERET			
	Bois dense	Bois lâche	Bois d'oeuvre	Apicole	Fixateur d'azote	Fruiter ou cynégétique
- Merisier sélect - tionné " in vitro"	3 370	2 130	X	X		X
- Erable Sycomore	3 577	961	X	X		
- Aulne cordé	5 063		X		X	
- Tulipier de Virginie	1 210	1 827	X	X		
- Liquidambar	60	97	X			
- Cerisier tardif		3 600	X	X		X
- Cormier		417	X	X		X
- Tilleul à grandes feuilles	1 113	2 313	X	X		
- Châtaignier sélectionné		300	X	X		
- Sapin de Nordman		389	X			
- Cèdre de l'Atlas	3 440	580	X			



Photo 9. Les merisiers de Scaella plantés sur banquettes. Photo J.B.



Photo 10. Dans la partie réservée au boisement lâche, chaque plant est sévèrement protégé. Photo C.V.

l'avantage de permettre l'élevage sous peuplement et de prévenir aussi le réembroussaillage, mais pourra-t-on alors parler d'am-biance forestière ?

C'est ainsi que prit fin le programme de ces deux journées chargées qui ont fait promettre

aux participants de revenir plus longuement.

Que soient ici de nouveau chaleureusement remerciées toutes les personnes qui nous ont accueillis et guidés.

C.V.